

Don

Plaque en mémoire des
victimes civiles de 1944
en Pays de Falaise



A fin de rendre hommage aux victimes civiles de la bataille de Normandie de juin, juillet et août 1944 en Pays de Falaise, une souscription est ouverte afin de financer la fabrication d'une plaque mémorielle présentant les noms des victimes de ces combats.

Vous souhaitez faire un don ?

C'est le Service des Finances de la Ville de Falaise qui est habilité à recevoir vos dons. Vous pouvez les rencontrer à l'Espace Nelson Mandela, place Guillaume-le-Conquérant.

Les dons peuvent également être adressés par chèque (à l'ordre du Trésor Public) directement à la Mairie, place Guillaume-le-Conquérant, 14700 Falaise.

Déduction fiscale

Le don que vous ferez peut être déductible des impôts. C'est pourquoi il est important d'accompagner votre don du coupon ci-dessous. Il permettra à l'administration d'éditer un rescrit fiscal qui vous permettra de remplir votre déclaration d'impôt en ce sens.

Souscription - Plaque en mémoire des victimes civiles de 1944

Chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public

Nom de l'entreprise :

Siret :

Adresse complète :

.....